
FORMATION EN GESTION FINANCIÈRE DES COMMUNES

EDITION 2019

Présentation :

La formation aborde tous les aspects de la politique financière et de la gestion des communes à partir de la législation actuelle et des besoins des administrations de la Région Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne.

Ce programme à la carte est conçu par Ferrer Formations et ses formateurs, spécialistes des administrations et des gouvernements belges, sur la base de l'écoute des difficultés quotidiennes et des réalités professionnelles des personnes qui touchent, de près ou de loin, à la gestion financière communale.

Programme

Cette formation comprend X modules à la carte auxquels s'ajoute **une épreuve de vérification des connaissances acquises**

L'inscription aux **11 modules de bases** ouvre la possibilité de passer l'épreuve de certification.

Public et prérequis :

Cette formation s'adresse :

- ▶ aux agents qui sont appelés à rejoindre un service financier et souhaitent s'y préparer;
- ▶ aux agents des communes et des zones de police qui travaillent dans ce domaine et qui souhaitent mettre à jour leurs compétences;
- ▶ aux personnes qui sont en contact professionnel avec des services financiers et souhaitent mieux comprendre les mécanismes ;
- ▶ aux personnes intéressées par la gestion financière communale et ayant une connaissance de base.

Méthodologie :

La formation se veut participative et ancrée dans les réalités de terrain. Elle alterne entre exposés, études de cas et exemples concrets issus de l'environnement de travail des participants. Des séances de questions-réponses sont systématiquement proposées après les exposés permettant de relayer des expériences et de favoriser les échanges entre participants.

MODULE – 1 L’OUTIL EXCEL EN COMPTABILITÉ

FR : 17-18-19 septembre de 9h à 12h

NL : 24, 25, 26 septembre de 9 h à 12h

Durée : module de 9 heures

Objectif :

Utilisation plus optimale par la maîtrise des fonctionnalités et de la complexité du tableur Excel dans le cadre de la comptabilité. Excel reste un outil indispensable et puissant pour établir des statistiques, calculer et analyser des résultats, suivre ses ratios et ses marges, faire des simulations chiffrées, organiser le reporting,, etc...

Contenu :

- Bases : environnement, gestion de fichiers, saisie et modifications de données
- Présentation et réorganisation de données
- Exploitation de données à l’aide de formules, fonctions et outils d’analyse
- Visualisation des données sous formes graphiques
- Analyse à l’aide de tableaux et graphiques croisés dynamiques
- Protection et partage de fichiers
- Reporting

Prérequis : Il est demandé aux participants de venir au cours avec une copie de leur(s) fichier(s) de travail afin de pouvoir appliquer immédiatement et concrètement les notions vues au cours. Les lignes générales sont données pour information, la progression dans la matière s’effectue selon le niveau des participants.

Formatrice : Greta Van Vinckenroy est ingénieure en électronique de formation et est enseignante au sein de la catégorie technique à la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 11 ans.

MODULE 2 – LA COMMUNE DANS SON UNIVERS : LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES ASSOCIÉS

7 et 10 octobre 2019 (6h)

Durée : Module de 6h

Objectif : connaître le paysage institutionnel des pouvoirs publics et comprendre leurs interactions.

Contenu :

- Les éléments internes et externes du périmètre public dans lequel s'inscrit la commune.
- L'univers institutionnel de la commune : de l'État (concepts de souveraineté, de monarchie et d'état de droit) à la commune bruxelloise et de Wallonie (gestion collective, organes communaux et administration).
- Les satellites institutionnels de la commune : la zone de police, la régie communale, les CPAS et les fabriques d'église.
- Les satellites conventionnels de la commune : les intercommunales et les asbl.

Prérequis/public cible : agent de niveau A ou B dans administrations

Formateur : Marcel Vermeulen est secrétaire communal de la commune d'Anderlecht et enseigne au sein de la catégorie économique de la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 5 ans.

MODULE 2bis –QUESTIONS SPECIALES DE DROIT ADMINISTRATIF

11 Octobre 2019 (3h)

Durée : module 3h

Objectif : Compléter et approfondir les points abordés dans le cours du module 2 en fonction de l'intérêt marqué des participants pour l'un ou l'autre aspect de l'environnement local.

Contenu : Sur base d'un tour de table et du feedback des participants au module 2, élaboration d'un cours sur mesure.

Prérequis/public cible : Module 2

Formateur : Marcel Vermeulen est secrétaire communal de la commune d'Anderlecht et enseigne au sein de la catégorie économique de la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 5 ans.

MODULE 3 : LE BUDGET : INTRODUCTION : 15 octobre 2019

Durée : module de 3h

Objectif : comprendre et maîtriser l'importance du budget, ses mécanismes et les enjeux.

Contenu :

- Les vocations du budget
- Définition, structure et caractéristiques du budget
- Les grands principes budgétaires
- Le plan comptable budgétaire: classification fonctionnelle et économique
- Le budget et les communes

Prérequis/public cible : /

Formateur : Georges Horé, ingénieur civil de formation, est responsable du service Finances et du service Logistique du département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles depuis 8 ans.

MODULE 4 : LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE 17 et 22 octobre 2019 de 9h à 12h

Durée : module de 6h

Objectif : participer à l'élaboration du budget au niveau de son secteur d'activité et gérer au quotidien les articles en recettes et en dépenses.

Contenu :

- Les tableaux récapitulatifs du budget
- Le schéma de fonctionnement du budget : du pré budget au compte
- Le fonctionnement de la comptabilité budgétaire : dépenses et recettes, aperçu de la comptabilité générale et de la trésorerie
- La responsabilité du receveur communal

Prérequis/public cible : Module 3

Formateur : Georges Horé, ingénieur civil de formation, est responsable du service Finances et du service Logistique du département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles depuis 8 ans.

MODULE 5 - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

24 et 25 octobre 2019

Durée : 6h

Objectif : une vision globale des avoirs et des dettes, comprendre les mécanismes comptables et les variations de valeurs. Maîtriser les mécanismes comptables qui influencent la situation patrimoniale et la gestion de la commune.

Contenu :

- Vue d'ensemble des avoirs et des dettes de la commune.
- Liens avec la comptabilité budgétaire.
- Inventaire des actifs et des passifs de la commune.
- Présentation d'un bilan précis du patrimoine communal.
- Analyse et développement des enregistrements comptables des opérations relatives :
 - au fonctionnement régulier de la commune ;
 - aux investissements et à leur financement.
- Interprétation des infos comptables et financières de la comptabilité générale dans une perspective de suivi et contrôle de gestion et d'aide à la décision.

Prérequis : /

Formateur : Michel Dierick est économiste et fiscaliste de formation. Il est actuellement chargé du contrôle financier des pouvoirs locaux en Région de Bruxelles-capitale. Il est également enseignant en droit fiscal, comptabilité et en finances à la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 25 ans.

MODULE 6 – FINANCES PUBLIQUES : Marchés financiers et gestion optimale de la trésorerie
5 et 7 novembre 2019

Durée : 8 heures

Objectif : utiliser les ressources disponibles de manière optimale et se les procurer au moindre coût.

Contenu :

- Utilisation des instruments financiers dans le cadre d'une gestion optimale de la trésorerie, tenant compte du profil de l'évolution de la trésorerie de l'administration, de l'état de la conjoncture et de ses influences sur les taux d'intérêt.
- Formules de placements et d'emprunts à court terme

Prérequis : Faire partie ou posséder une expérience d'un département « financier » est un plus. Connaître les notions de taux, crédit, placements principales de base est un plus.

Formateur : Anick 'Pierard, diplômée de Solvay Business School, est actuellement responsable « Marketing Public » chez Belfius.

MODULE 6 bis- Finances publiques : Dette long terme et gestion active de portefeuille
12 Novembre 2019

Durée : 3 heures

Objectif : utiliser les ressources disponibles de manière optimale et se les procurer au moindre coût.

Contenu :

- Mécanique de l'emprunt à long terme.
- Gestion active de la dette.

Prérequis : Module 6

Formateur : Anick 'Pierard, diplômée de Solvay Business School, est actuellement responsable « Marketing Public » chez Belfius.

MODULE 7 - DÉFIS ET SITUATIONS FINANCIÈRES

19 Novembre 2019

Durée : 3h

Objectif : analyser les données contenues dans les comptes annuels, évaluer l'action réalisée et définir des options pour l'avenir.

Contenu :

- La situation financière des pouvoirs locaux en Belgique et leurs perspectives.
- Les objectifs et les outils de base de l'analyse des états financiers.
- La restructuration des comptes annuels.
- Les ratios financiers.
- Cas pratique : analyse financière d'un compte communal.

Prérequis : Module Comptabilité Générale

Formateur : Michel Dierick est économiste et fiscaliste de formation. Il est actuellement chargé du contrôle financier des pouvoirs locaux en Région de Bruxelles-capitale. Il est également enseignant en droit fiscal, comptabilité et en finances à la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 25 ans.

MODULE 8 - APPROCHE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

20 NOVEMBRE 2019

Durée : 4 heures

Objectif : utiliser les données de gestion fournies par la comptabilité, analyser les flux, identifier les facteurs générateurs de pertes et de profits et déterminer les éléments d'un coût de revient.

Contenu :

- Les fondements de la comptabilité de gestion.
- La comptabilité analytique :
 - coûts par nature ;
 - coûts variables et coûts fixes ;
 - coûts directs et coûts indirects ;
 - autres termes de coûts ;
 - recettes.
- Les méthodes de la comptabilité analytique.
- La performance d'une institution publique.

Prérequis/public cible : /

Formateur : Georges Horé, ingénieur civil de formation, est responsable du service Finances et du service Logistique du département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles depuis 8 ans.

MODULE 9 - COMPTABILITÉ ANALYTIQUE : MÉTHODES ET PILOTAGE

26-28 NOVEMBRE 2019

Durée : 8h

Objectif : choisir la bonne méthode de calcul des coûts en tenant compte des avantages et inconvénients, choisir ses indicateurs et construire son propre tableau de bord.

Contenu :

- Les méthodes de la comptabilité analytique : coûts complets, imputation rationnelle, *direct costing*, coûts standards, méthode ABC.
- Le pilotage de la performance : budget et écarts.
- Les tableaux de bords : démarche des indicateurs, conception d'un tableau de bord, le *Balanced Scorecard*.
- Tableau de bord en Excel : quelques recommandations.

Prérequis/public cible : Module 8

Formateur : Georges Horé, ingénieur civil de formation, est responsable du service Finances et du service Logistique du département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles depuis 8 ans.

MODULE 10 - SANCTIONS ADMINISTRATIVES

3 et 4 décembre 2019

Durée : 6 Heures

Objectifs : maîtriser les aspects juridiques et comptables de la matière pour un système fiscal équitable et efficace.

Contenu :

- Qu'est-ce qu'une sanction administrative ?
- Quelles sont les différents types de sanctions administratives ?
- Sanctions dépenalisées, sanctions mixtes du 1er degré et sanctions mixtes du 2ème degré,...
- Parcours pratique d'un dossier.
- Statut et compétences du fonctionnaire constatateur.

Prérequis : /

Formateur : Bertrand de Buisseret est licencié en droit et fonctionnaire sanctionnateur à l'administration communale d'Ixelles.

MODULE 11 - FISCALITÉ COMMUNALE

10 décembre 2019

Durée : – module de 3 heures.

Objectifs : maîtriser les aspects juridiques et comptables de la matière pour un système fiscal équitable et efficace.

Contenu :

- Quels objets ou situations les pouvoirs locaux peuvent-ils taxer ?
- Quelles sont les différences entre une redevance et une taxe ?
- Comment établir un règlement de taxe communale ?
- Qui est compétent en matière de contentieux fiscal ?
- Quelles sont les règles de tutelle ?

Prérequis : Module Comptabilité budgétaire

Formateur : Michel Dierick est économiste et fiscaliste de formation. Il est actuellement chargé du contrôle financier des pouvoirs locaux en Région de Bruxelles-capitale. Il est également enseignant en droit fiscal, comptabilité et en finances à la Haute Ecole Francisco Ferrer depuis 25 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule en journée, au Palais du Midi, rue de la Fontaine 4, 1000 Bruxelles

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription par module :

Module de 9h : 350,00 €

Module 6h : 275,00 €

Module 8h : 325,00 €

Module 4h : 200,00 €

Module 3h : 175,00 €

FORMULE PACKAGE :

- Formule complète (11 modules hors module bis) : 1.600,00 € (possibilité examen)
- Formule complète (11 modules + 2 modules bis) : 1.850,00 € (possibilité examen)

CONTACT ET INFORMATIONS

- courriel : contact@ferrerformations.be
- téléphone : +32 2 279 57 40
- site web: www.ferrerformations.be